

RAPPORT D'ACTIVITES 2018



DIRECTION GENERALE DU TRESOR
DIRECTION DES OPERATIONS FINANCIERES
Coordination Nationale de la Finance Inclusive

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. CHIFFRES CLES	5
1. POINTS DE SERVICE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	5
2. MEMBRES/ CLIENTS ET TAUX DE PENETRATION DE LA MICROFINANCE.....	6
3. ENCOURS DE CREDIT DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	7
4. ENCOURS D'EPARGNE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	8
II. REALISATIONS TECHNIQUES	9
1. Coordination du secteur de la finance inclusive	9
▶ Représentation du Service dans les différentes réunions de coordination sur l'inclusion financière.....	9
2. Consolidation du secteur de la finance inclusive	9
▶ Renforcement du suivi des IMF au cours de la période	9
▶ Redressement des IMF en difficulté.....	10
3. Suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNIM	12
▶ Suivi de la mise en œuvre de la SNIM	12
▶ Suivi des appuis des différents projets et programmes intervenant dans le secteur	12
4. Renforcement du dialogue pour le secteur et réalisation des activités de communication auprès des cibles	13
▶ Campagnes IEC au sein du secteur.....	13
▶ Mise en œuvre du Projet SchoolBank	15
III. FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'ANNEE 2018	16
1. Promulgation de la loi sur la microfinance.....	16
2. Global Money Week : Trophée CYFI Country Award 2018 Zone Afrique	16
3. Première réunion des futurs membres du Comité de Pilotage de la SNIM (CP SNIM).....	16
4. Lancement officiel de la SNIM.....	16
5. Lancement officiel du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM).....	16
IV. PERSPECTIVES 2019	17
1. Suivi-évaluation effective de la SNIM 2018 – 2022	17
2. Mise en place des groupes de travail prévus par la SNIM.....	17
3. La promotion des activités des groupes d'épargne	17
4. Lancement du site web de l'inclusion financière	17
5. Promotion de l'éducation financière.....	17

INTRODUCTION



La Coordination nationale de la Finance Inclusive (CNFI), organe de coordination et de promotion de l'inclusion financière à Madagascar, a pour attribution de collecter, traiter et diffuser les données sur l'inclusion financière. En attendant la mise en place effective de la base de données sur l'inclusion financière, seules les statistiques concernant le secteur de la microfinance sont disponibles pour l'année 2018.

Ainsi, le présent rapport porte essentiellement sur les réalisations techniques du Service de la Coordination Nationale de la Finance Inclusive de l'année 2018 et sur l'évolution des activités de microfinance des dix dernières années.



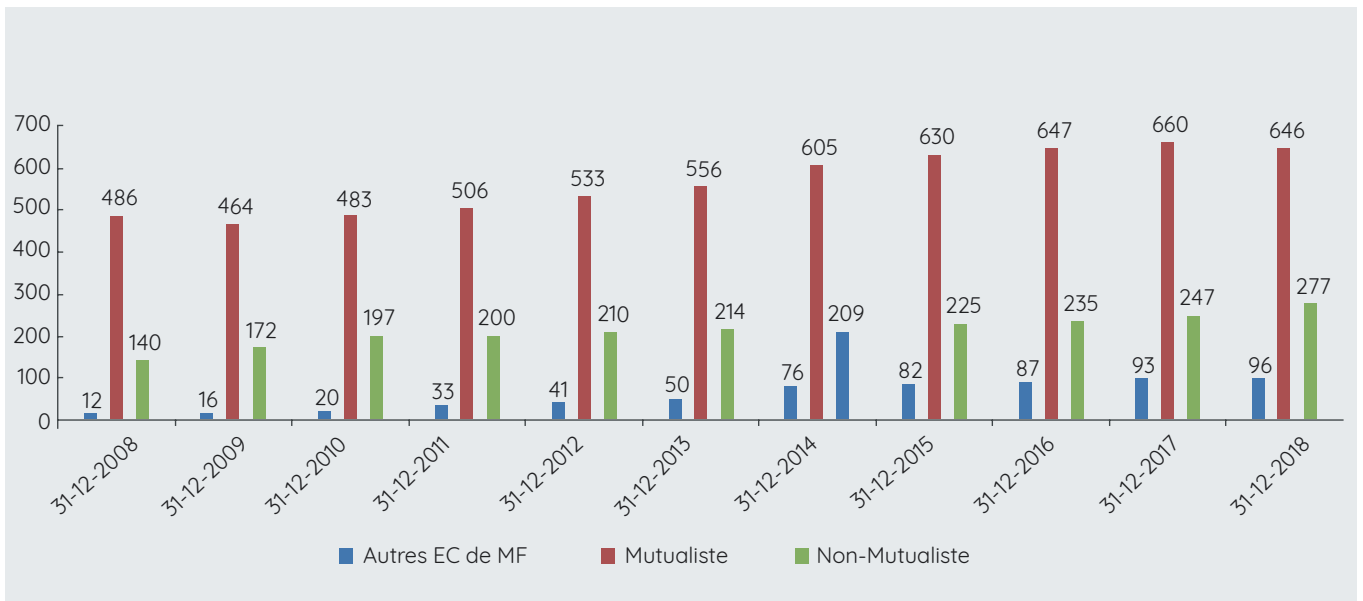
I. CHIFFRES CLES

Les chiffres clés analysés du secteur de la microfinance concernent le :

- ▶ nombre de points de service ;
- ▶ nombre des membres/clients ;
- ▶ taux de pénétration ;
- ▶ encours de crédit ; et
- ▶ encours d'épargne

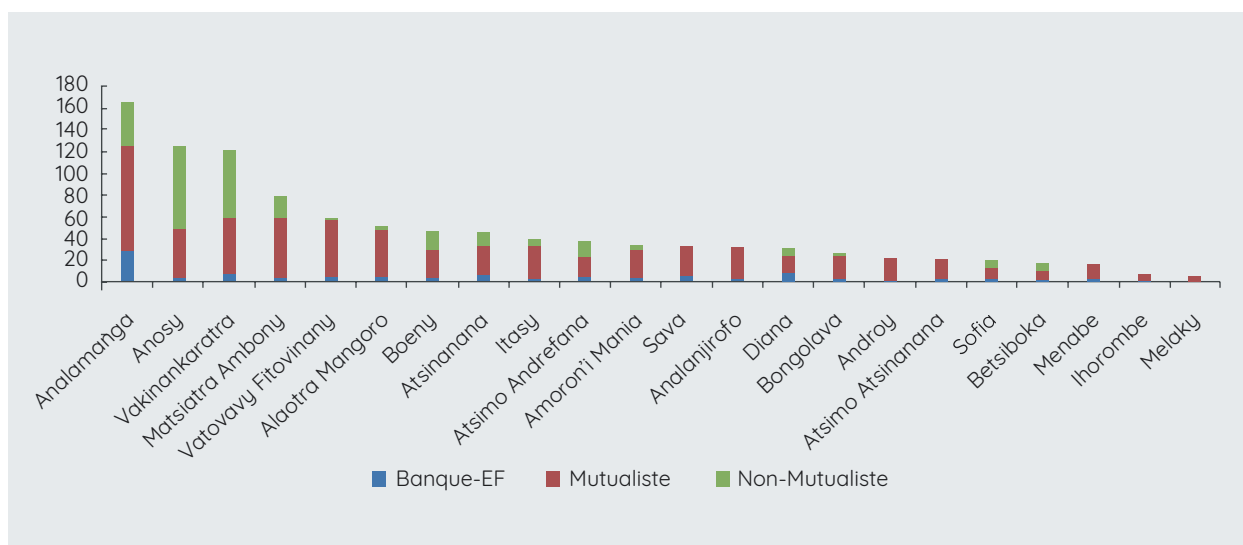
1. Points de service du secteur de la microfinance

- Graphe 1
Evolution du nombre de points de service par type d'institution de microfinance (IMF)



En 10 ans, le nombre de points de services a augmenté de 60% en passant de 638 en 2008 à 1019 en 2018. Cette hausse a été marquante pour les établissements de crédits dont le nombre de points de services a octuplé, passant de 12 en 2008 à 96 en 2018.

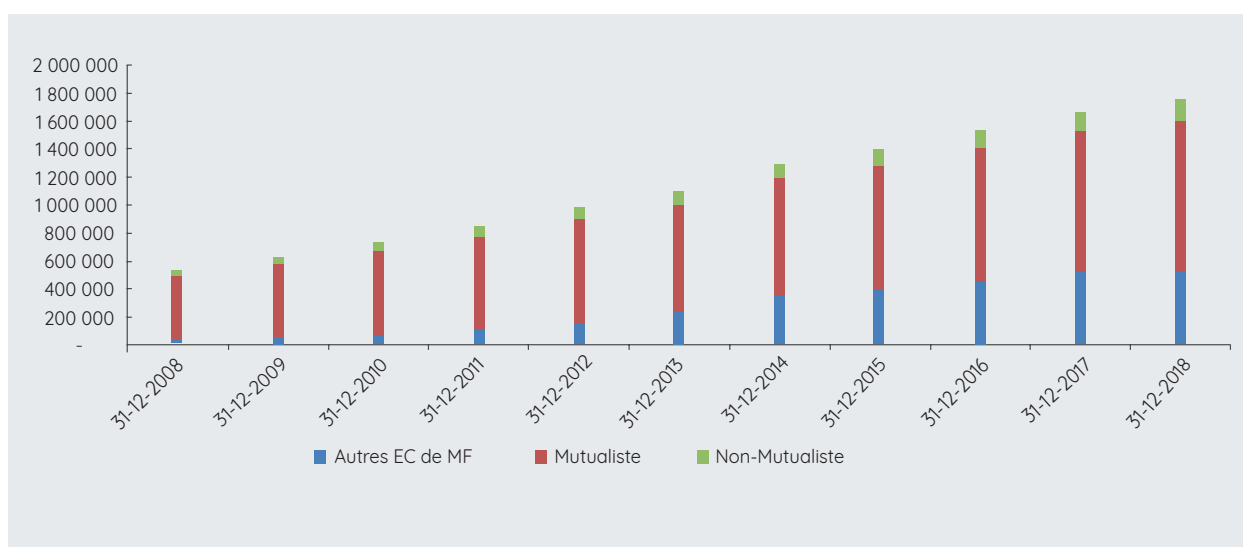
- **Grappe 2**
Répartition des points de service du secteur microfinance par Région en décembre 2018



Depuis 2012, les 22 régions de Madagascar sont couvertes par les IMF. Les points de services sont toutefois inégalement répartis sur tout le territoire comme le montre le Graphique 2. A titre d'exemple, à la fin de l'année 2018, Analamanga et Vakinankaratra sont respectivement couvertes par 165 et 120 points de services contre 7 pour Ihorombe et 5 pour Melaky.

2. Membres / clients et taux de pénétration de la microfinance

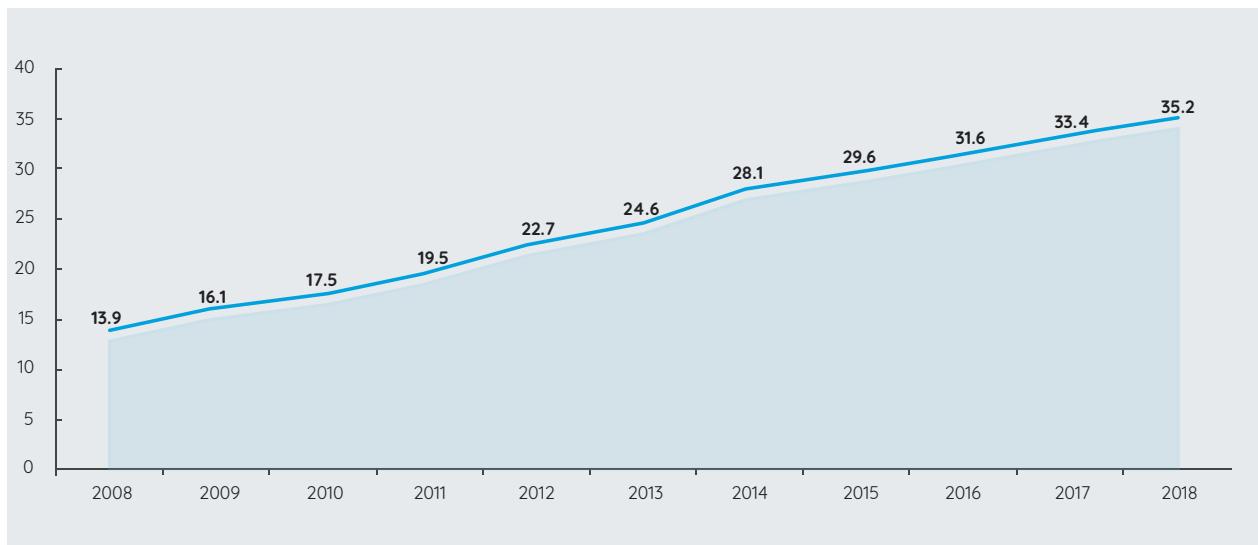
- **Grappe 3**
Evolution du nombre de membres/clients



Le secteur de la microfinance a touché en fin 2018 plus de 1 700 000 clients contre 530 000 clients en 2008 soit une croissance de 231%. Cette croissance est de 6% entre 2017 et 2018.

- **Grappe 4**

Evolution du taux de pénétration des ménages ayant accès aux services de microfinance de 2008 à 2018

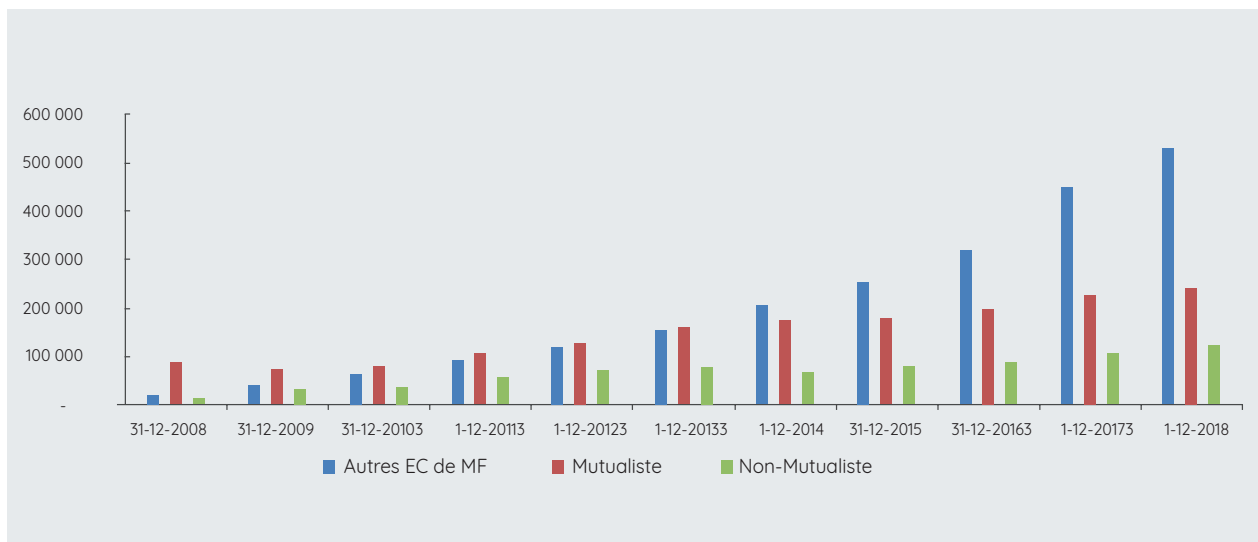


Le taux de pénétration présente une hausse de 21 points en 10 ans. Il a été de 13,9% en 2008 contre 35,2 % en 2018. La hausse est de 1,8 points soit 5,39% de 2017 à 2018.

3. Encours de crédit du secteur de la microfinance

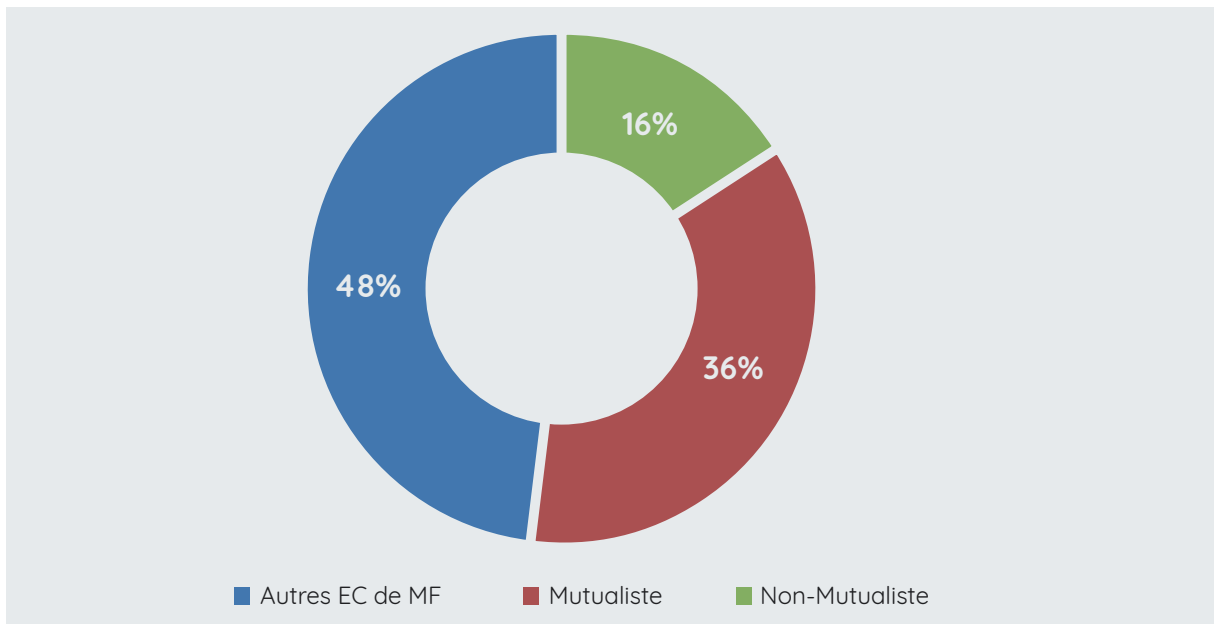
- **Grappe 5**

Evolution de l'encours de crédit du secteur microfinance (en millions d'Ariary)



L'encours de crédit est passé de 119 Milliards Ariary en 2008 à 776 Milliards Ariary en 2017 et 890 Milliards Ariary en 2018. L'encours de crédit a connu une croissance moyenne de 22,43% par an de 2008 à 2018.

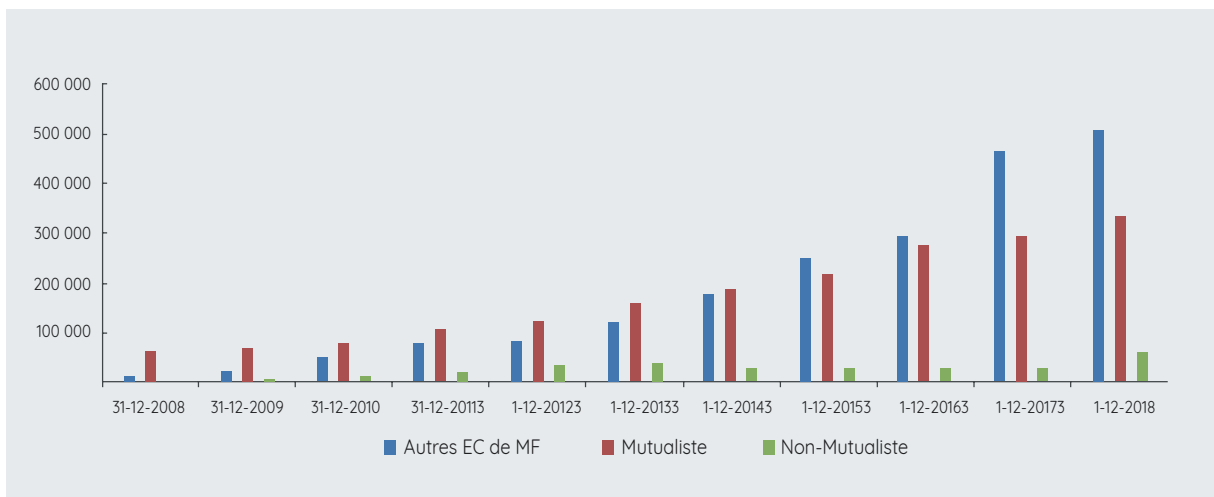
- **Grappe 6**
Part de marché des différentes catégories d'établissement de crédit en termes d'encours de crédit au 31/12/2018



Comme indiqués dans le Graphe 1 et graphe 6, au 31 décembre 2018, avec 96 points de services soit 10% du nombre total de points de services, les autres établissements de crédits effectuant des activités de microfinance (quatre banques primaires) détiennent 48% de la part de marché en termes d'encours de crédit.

4. Encours d'épargne du secteur de la microfinance

- **Grappe 7**
Evolution de l'encours d'épargne du secteur microfinance



L'encours d'épargne du secteur microfinance a augmenté plus de 820 milliards d'Ariary entre la période 2008 à 2018, en passant de 73 milliards en 2008 à 895 milliards en fin 2018. L'encours d'épargne a connu une croissance moyenne de 22,43% par an de 2008 à 2018.



II. REALISATIONS TECHNIQUES

1. Coordination du secteur de la finance inclusive

Dans le cadre de la promotion et du développement de l'inclusion financière à Madagascar, une des attributions de la CNFI est d'assurer la coordination des relations avec les institutions. Ainsi, la CNFI a participé aux différents événements sur l'inclusion financière, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale et a assuré la coordination des interventions des partenaires techniques et financiers à travers le Comité d'Investissement et différents Comités de projet.

► **Représentation du Service dans les différentes réunions de coordination sur l'inclusion financière**

La CNFI, par le biais du Comité d'investissement, coordonne les interventions des différents partenaires techniques et financiers intervenant pour le secteur.

En effet, dans le cadre du Projet des Jeunes Entreprises Rurales du Moyen-Ouest (PROJERMO) de la BAD piloté par le Programme PROSPERER, le Comité d'investissement a alloué un montant total de 862 500 000 Ariary, dont 112 500 000 Ariary de Fonds d'Appui à l'Entrepreneuriat (FAE) et 750 000 000 Ariary de Facilité d'Investissement Rural (FIR), aux trois IMF partenaires du Programme PROSPERER (ACEP, VOLA MAHASOA, PAMF) pour la mise en œuvre de la composante 2 du Projet.

Par ailleurs, un Comité d'investissement a approuvé le projet du Consortium AIM - Telma MVOLA pour l'inclusion financière des groupes d'épargne dans les Régions Anosy et Androy à travers les comptes mobiles pour un montant total de 259 958 700 Ariary. Ce projet a été mis en œuvre dans le cadre du projet d'Appui aux mécanismes endogènes pour le dialogue communautaire et à l'amélioration des conditions économiques des populations vulnérables à travers le Programme PAFIM de l'UNCDF.

Toujours dans le cadre du Projet d'appui aux mécanismes endogènes pour le dialogue communautaire et à l'amélioration des conditions économiques des populations vulnérables mis en œuvre à travers le Programme PAFIM de l'UNCDF, le Comité d'investissement a alloué un montant de 320 368 000 Ariary en faveur de l'APIMF pour assurer l'éducation financière des bénéficiaires du Projet dans les Régions Anosy et Androy.

2. Consolidation du secteur de la finance inclusive

► **Renforcement du suivi des IMF au cours de la période**

Le suivi de la mise en application du plan de redressement des IMF en difficultés s'inscrit dans le cadre de la consolidation du secteur de la finance inclusive. A ce jour, quatre IMF dont TIAVO, OTIV Boeny, OTIV Alma et TITEM sont en difficultés et ACOA (une association de droit privé) exerce illégalement les activités de microfinance. Pour le cas de TIAVO et OTIV Boeny, tous deux, sont mis sous administration provisoire tandis que l'OTIV Alma est sous supervision rapprochée.

► Redressement des IMF en difficulté

TIAVO

Evolution de la situation :

La mission de l'Administrateur provisoire de TIAVO, en l'occurrence le cabinet FTTHM, s'est poursuivie en 2018. Il est à rappeler que l'Etat Malagasy, à travers la Direction Générale du Trésor (DGT) via la Direction des Opérations Financières (DOF) et le Service de la Coordination Nationale de la Finance Inclusive (SCNFI), est partie prenante dans le processus de sauvetage de TIAVO. Dans ce cadre, les principales réalisations de l'année 2018 ont porté sur les aspects suivants :

- finalisation du protocole d'accord portant sur l'abandon de créances des différents créanciers du Réseau ;
- mise en place d'une commission ad hoc pour la levée des saisies arrêts sur les comptes de l'Institution
- paiement des indemnités (remboursement partiel) dues aux déposants de TIAVO
- octroi d'un appui supplémentaire à hauteur de 665.610.0000 Ariary pour créditer le compte des déposants disposant d'un solde positif à raison de 10.000 Ariary chacun et ce afin de valoriser les actifs de TIAVO en vue de leur cession.

Prochaines étapes :

- cession des actifs et passifs du réseau TIAVO à la NIM SA ;
- poursuite du remboursement partiel des déposants ;
- vente de la NIM SA à un repreneur potentiel.

OTIV BOENY

Evolution de la situation :

L'OTIV Boeny a été mis sous administration provisoire (AP) depuis le 1er mai 2016. Les réalisations enregistrées dans le cadre de la mission de l'AP (Consortium Consulting Plus/FIDEV) ont porté principalement sur :

- la finalisation du plan de redressement et de restructuration (PRR) de l'institution compte tenu des recommandations de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) ;
- l'engagement et le suivi de poursuites judiciaires à l'encontre des anciens dirigeants. Des premiers jugements condamnant les anciens responsables de l'OTIV Boeny ont été prononcés par le Tribunal de première instance de Mahajanga, mais les accusés ont interjetés appel.

Prochaines étapes :

- recherche de financement par l'AP,
- mise en œuvre du plan de redressement.

OTIV Alaotra Mangoro (OTIV ALMA)

Evolution de la situation :

Les missions d'inspection effectuées par la CSBF auprès de l'OTIV ALMA ont permis de relever l'existence de dysfonctionnements graves au sein de l'institution. De ce fait, la CSBF a pris les mesures suivantes :

- suspension des deux dirigeants sociaux (Directeur et Responsable Administratif et Financier), suivant décision n°: 001/2018 ;
- nomination d'un spécialiste extérieur dont la mission consiste à :
 - ◆ conduire une supervision rapprochée de l'institution
 - ◆ assister la nouvelle direction générale de l'OTIV ALMA dans l'élaboration du plan de redressement quinquennal,
 - ◆ nommer un nouveau commissaire aux comptes.

Selon le plan de redressement proposé par les responsables de l'institution, il s'agit pour l'OTIV ALMA de :

- renforcer ses fonds propres en suscitant la participation des élus et du personnel, des sociétaires usagers, d'autres partenaires potentiels et l'Etat ;
- améliorer sa situation financière en apurant les résultats déficitaires cumulés dans le compte report à nouveau pour un montant de 8 milliards d'Ariary ;
- de relancer les activités (octroi de crédit, collecte de l'épargne) tout en maîtrisant les charges.

Prochaines étapes :

- Finalisation du plan de redressement tenant compte des observations de la CNFI et de la CSBF ;
- Recherche de financement ;
- Mise en œuvre du plan de redressement.

Réseau ACOA

Le Réseau ACOA s'est créé à partir de la désaffiliation de quatre caisses (Famonjena, Robista, Sept et Modely) du Réseau OTIV Toamasina Littoral. En dépit des efforts consentis par l'Etat pour aider l'ACOA à se formaliser, cette Association n'a jamais pu obtenir son agrément de la CSBF pour différentes raisons dont principalement le flou sur le périmètre d'agrément, et la non fiabilité des états financiers présentés.

Evolution de la situation :

- décision de fermeture de l'ACOA adressée par le Ministère des Finances et du Budget à la CSBF ;
- proposition d'indemnisation des membres déposants par les Sénateurs réunis en session plénière en décembre 2017 ;
- définition des mesures d'accompagnement demandées par la CSBF pour prévenir les conséquences sociales de la fermeture de l'ACOA ;

Prochaine étape :

- dépôt de requête auprès du tribunal de première instance de Toamasina aux fins de fermeture de l'institution.

TITEM

TITEM est une institution de microfinance de niveau I qui opère sous la forme d'une association avec Conseil d'Administration (CA). Suite à des problèmes de gestion (manque de contrôle et de suivi, détournement de fonds) la situation financière de TITEM s'est effondrée. Actuellement, TITEM n'est plus en mesure de continuer ses services.

Evolution de la situation :

- Cessation des activités de l'institution.

Prochaines étapes :

- reprise éventuelle de TITEM par l'association FEKRITAMA ;
- Assemblée Générale des membres de TITEM pour statuer sur cette décision.

3. Suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNIM

Le suivi-évaluation de la SNIM consiste à mesurer le degré de réalisation des activités inscrites au plan d'actions de la stratégie et à fournir et suivre les indicateurs clés de la stratégie. La CNFI se doit de ce fait de :

- produire des rapports sur la situation de la réalisation des résultats et activités prévues dans la SNIM ;
- assurer le suivi des appuis des différents projets et programmes intervenant dans le secteur.

► Suivi de la mise en œuvre de la SNIM

Le premier rapport de suivi de la mise en œuvre de la SNIM sera réalisé en fin 2019. Néanmoins, l'élaboration du cadre de suivi-évaluation a été entamée en 2018. La réflexion a porté sur :

- l'actualisation du canevas de collecte de données auprès des IMF pour se conformer aux indicateurs de suivi-évaluation de la SNIM ;
- la conception et le développement de nouveaux formulaires de collecte de données auprès des différentes catégories d'institutions financières telles que les banques,
- les IMF, les entreprises d'assurances, les institutions financières non bancaires (IFNB), les établissements de monnaie électronique et les promoteurs des groupes d'épargne
- le développement d'une base de données informatisée adaptée à la gestion des données de l'inclusion financière (c'est-à-dire des autres catégories d'institutions financières autres que IMF)
- l'appui de l'équipe suivi-évaluation par un programmeur VBA pour l'actualisation des formulaires de collecte de données et la mise en place de la base de données de l'inclusion financière de Madagascar.

► Suivi des appuis des différents projets et programmes intervenant dans le secteur

PROSPERER

Dans le cadre du suivi Programme PROSPERER, qui a aligné son objectif avec celui de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière de Madagascar (SNIM 2018- 2022), la CNFI, avec le Ministère en charge de l'Agriculture, les IMF partenaires et le Programme lui-même, a participé à quatre (4) missions de suivi conjointes dans les régions Sofia et Boeny, Atsinanana et Analanjirofo, Analamanga, Itasy et Bongolava et dans les régions Haute Matsiatra et Vatovavy Fitovinany. Ces missions ont permis de constater sur le terrain les réalisations des activités prévues pour l'année 2018 et d'apprécier l'impact des différentes interventions du Programme auprès des bénéficiaires. A l'issue de ces missions, des recommandations ont été émises en mettant l'accent sur l'importance des efforts d'éducation financière, base de l'inclusion financière. En sa qualité de membre du Comité National de Pilotage du Programme PROSPERER, la CNFI a pris part à la réunion d'approbation de son PTBA 2019.

En outre, la CNFI a également participé à une mission conjointe d'appréciation des profils des

Jeunes Entreprises Rurales (JER) dans les régions Bongolava et Amoron'i Mania dans le cadre du PROJERMO mis en œuvre par le Programme PROSPERER.

Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM)

Dans le cadre du partenariat avec la Banque mondiale, l'année 2018 a été marquée par la mise en œuvre du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM), pour capitaliser les acquis du Projet PASEF clôturé en 2017 et pour mettre en œuvre la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière de Madagascar (SNIM 2018-2022). L'accord de financement du Projet a été signé le 19 avril 2018. La mise en vigueur du Projet a été effective le 27 septembre 2018 suite à l'élaboration d'un Manuel de procédures du Projet et à la mise en place de l'équipe de l'Unité d'Exécution du Projet (UEP). Conformément à l'accord de financement du Projet, l'UEP est composée d'un Coordonnateur, d'un Responsable administratif et financier, d'un Responsable en passation de marché, d'un Responsable de suivi et évaluation, d'un Responsable environnemental et social et d'un Comptable. En effet, la CNFI a diligenté le recrutement de l'UEP ainsi que du Cabinet chargé de la conception du Manuel de procédures du Projet.

Par ailleurs, dans cette lignée, le Comité de Pilotage ainsi que le Comité de Suivi du Projet ont été mis en place et les PTBA 2018 et 2019 du PIFM ont été adoptés.

Projet de Promotion de la Banque à Distance à Madagascar (PPBDM)

Sous le financement de l'Agence Française de Développement (AFD), la phase de diagnostic ou Phase I du Projet de Promotion de la Banque à Distance à Madagascar (PPBDM) a démarré en septembre 2016. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) a été confiée au Cabinet Enclude. Trois Institutions de Microfinance (IMF) ont été sélectionnées pour bénéficier de l'appui du projet afin de développer une solution de banque à distance, à savoir ACEP, OTIV TANA et OTIV DIANA.

En 2018, plusieurs réunions du Comité Technique ont été conduites en vue de la préparation de la réunion de lancement du Projet. La phase de mise en œuvre ou Phase II a été marquée par la signature des conventions avec les 3 IMF appuyées.

Afin d'assurer le transfert de compétences et la capitalisation des acquis dans le cadre de ce Projet, des séances de renforcement de capacité dispensées par l'UGP ont été dédiées à la CNFI et au Comité de Pilotage du Projet (CPP) à chaque mission d'assistance technique des IMF appuyées. Ces formations ont porté sur l'Agency banking, le modèle d'affaires et l'analyse de rentabilisation d'un projet de banque à distance. A l'issue de chaque mission d'assistance technique des trois IMF appuyées, une réunion de restitution a été effectuée permettant de suivre l'état d'avancement du projet de banque à distance de chaque IMF.

Programme d'Appui à la Finance Inclusive à Madagascar (PAFIM)

Dans le cadre du PAFIM, la CNFI a participé à l'atelier de capitalisation des expériences du PAFIM et à l'atelier de partage des innovations financières en mobilisation de la petite épargne rurale et l'éducation financière digitale par l'approche Microlead de l'UNCDF. Elle a également participé à la mission de suivi conjointe du PAFIM dans la région Androy en Juin 2018.

4. Renforcement du dialogue pour le secteur et réalisation des activités de communication auprès des cibles

Il est de l'attribution de la CNFI de mener des campagnes d'Information Education Formation (IEC) auprès de la population pour accroître l'accès aux services financiers. Plusieurs activités ont été entreprises dans ce sens.

► Campagnes IEC au sein du secteur

Célébration de la Global Money Week

L'année 2018 a été principalement marquée par la célébration de la Global Money Week (GMW) ou Semaine Mondiale de l'Argent. La GMW, une initiative de Child and Youth Finance International (CYFI), une organisation basée à Amsterdam Pays Bas, est une campagne annuelle de sensibilisation destinée à inciter les enfants et les jeunes à s'éduquer sur les questions d'argent, sur la création des moyens de subsistance et à acquérir les bonnes habitudes sur les questions financières dès leur plus jeune âge, pour qu'ils puissent devenir plus tard, des citoyens économiquement engagés et responsables.

La date officielle de célébration pour l'édition 2018 a été du 12 au 18 mars. Mais compte tenu de la perturbation du calendrier scolaire due à l'épidémie de peste ainsi que du contexte sociopolitique du pays, Madagascar a reporté la célébration de la GMW du 23 au 27 avril 2018. Le thème de la célébration de la GMW 2018 était « Money-Matters-Matter » ou « L'importance des questions d'argent ». Des équipes de la DOF/CNFI ont été mobilisées sur terrain pour mener des campagnes de sensibilisation de manière ludique et récréative auprès des établissements scolaires de plusieurs localités. Le tableau ci-après récapitule les statistiques de la GMW 2018.

Sites	ETABLISSEMENTS PUBLICS			ETABLISSEMENTS PRIVES			Effectif élèves
	EPP	CEG	LYCEE	PRIMAIRE	COLLEGE	LYCEE	
Andralanitra						1	370
Ambohijanaka matinée	1	1					303
Ambohijanaka après-midi	1	1					200
Ambohidratrimo	1	1	1				600
Imerintsiatosika	1	1	1	1			400
Arivonimamo	1	1	1			1	300
Miarinarivo	5	1	1	2	1	2	410
Manjakandriana	2		2	2	4	3	220
Moramanga	7	4	2		8	8	638
TOTAL	19	10	8	13	5	15	3 441

Note : Les animations prévues pour 7000 élèves à Antananarivo ont été annulées à cause du contexte socio politique qui prévalait dans la capitale

La CNFI a également noué des partenariats pour la réalisation de la célébration. Le tableau ci-après présente la liste des partenaires de la GMW 2018 :

Partenaires	Apports
Association Professionnelle des Institutions de MicroFinance (APIMF)	Appui à la conception du guide d'animation, appuis techniques (déploiement de pools d'animateurs), appuis financiers (offres de goodies et conception de supports de communication)
Caisse d'Epargne de Madagascar (CEM), partenaire SchoolBank	Appuis financiers et offres de livrets d'épargne aux élèves
Société Générale Madagascar	Offres de tenues vestimentaires pour les animateurs et l'équipe d'organisation
Telma Mvola	Offres de goodies
Assurance ARO	Appuis financiers
Assurance NY HAVANA	Appuis financiers
STAR	Offres de pack de bouteilles d'eau minérale pour les organisateurs
Association ANK'IZY	Déploiement d'une trentaine de jeunes bénévoles pour l'organisation
Association YMCA MADAGASCAR	Déploiement d'une trentaine de jeunes bénévoles pour l'organisation
CLUB CIRCUS ESCA	Déploiement de jeunes bénévoles pour les animations artistiques
Association TONDA	Appui à l'animation en éducation financière
POSITIVE PLANET	Appui à l'animation en éducation financière

Suite aux efforts entrepris en matière d'inclusion financière des enfants et des jeunes et les impacts des célébrations successives, *Madagascar a remporté le 1er Prix de la CYFI Country Award 2018 pour la Zone Afrique*. La cérémonie de remise du prix s'est déroulée à Riyad Arabie Saoudite lors de la Global Inclusion Awards du 03 juillet 2018.

Une cérémonie de remise de certificats de reconnaissances aux entités participantes à la célébration de la GMW 2018 a été organisée par la CNFI en décembre 2018. L'occasion a été saisie pour présenter le Premier Prix de la CYFI Country Award 2018 à Madagascar.

Campagne de sensibilisation à Amparafaravola et Ambatondrazaka

En partenariat avec l'APIMF et la CSBF, la CNFI a mené une campagne d'information et de sensibilisation auprès des agriculteurs et des responsables locaux à Amparafaravola en présence des institutions financières locales.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de la séance d'échanges-discussions dont entre autres :

- Taux d'intérêt des crédits des IMF
- Compréhension mutuelle entre IMF/Clients pour la mobilisation des garanties en cas de force majeure (aléas climatiques par exemple)
- Problème de gestion financière des membres du au manque d'éducation financière
- Traitement inégal des retraités privés et publics lors des emprunts
- Offres des IMF ne coïncidant pas aux besoins de la population
- Litiges auprès du tribunal quant à la nature des sanctions lors du non remboursement des prêts
- Retard de déblocage du fonds de crédit

Par ailleurs, des séances d'éducation financière ont été menées auprès de l'Ecole Saint Joseph à Ambatondrazaka. Le style de sensibilisation a repris celui de la GMW. Près de 450 élèves et enseignants ont bénéficié des séances de sensibilisation.

► Mise en œuvre du Projet SchoolBank

Le Projet SchoolBank est aussi une initiative de Child and Youth Finance International (CYFI). SchoolBank vise à accroître l'inclusion financière et l'Education à la Citoyenneté Economique (ECE) des enfants et des jeunes à travers le système scolaire. Il s'agit de mettre en relation des établissements scolaires et des institutions financières, afin de renforcer les capacités financières des enfants et des jeunes de manière efficace et pérenne.

Suite aux différentes initiatives entreprises en matière d'inclusion financière des enfants et des jeunes, Madagascar a été choisi pour bénéficier du Projet Pilote SchoolBank. Cinq établissements scolaires (EPP et CEG Antanimbarinandriana, CEG et Lycée Nanisana, Lycée Andohalo) et deux institutions financières (Société Générale Madagasikara et Caisse d'Epargne de Madagascar) participeront au Projet Pilote.

Des séances de formation sur le SchoolBank ont été organisées avec l'APIMF pour les responsables issus des établissements scolaires. Des rencontres et échanges ont été effectifs entre les établissements scolaires et les institutions financières. Mais compte tenu des contextes qui prévalait dans le pays en 2018 (manifestations sociopolitiques, grèves des enseignants, perturbation du calendrier scolaire), le démarrage du SchoolBank n'a pu être effectif.

III. FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'ANNEE 2018

L'année 2018 a principalement été marquée par :

- la promulgation de la loi sur la microfinance,
- la célébration de la semaine mondiale de l'argent (Global Money Week) : Trophée CYFI Country Award 2018 Zone Afrique,
- la mise en place du Comité de pilotage de la SNIM,
- le lancement officiel de la SNIM,
- le lancement officiel du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM).

1. Promulgation de la loi sur la microfinance

La loi N° 2017-026 sur la microfinance a été promulguée en février 2018. Cette nouvelle loi a remplacé l'ancienne loi N° 2005-016 relative à l'activité et au contrôle des activités de microfinance à Madagascar.

2. Global Money Week : Trophée CYFI Country Award 2018 Zone Afrique

Grace aux différentes initiatives entreprises depuis 2016 pour la promotion de l'éducation financière et l'inclusion financière des enfants et des jeunes, le Premier Prix de la CYFI Country Award 2018 Zone Afrique a été attribué à Madagascar.

Chaque année, Child and Youth Finance International (CYFI) organise le Global Inclusion Awards qui est une cérémonie qu'elle co-organise avec le Groupe G20 et au cours de laquelle plusieurs prix sont décernés aux jeunes entrepreneurs, associations et pays méritants. La CYFI Country Award en fait partie.

3. Première réunion des futurs membres du Comité de Pilotage de la SNIM (CP SNIM)

Comme stipulé dans le document de Stratégie Nationale d'Inclusion Financière à Madagascar SNIM 2018-2022, il a été prévu la mise en place d'un Comité de Pilotage qui a pour mandat de :

- assurer le suivi de la mise en œuvre de la SNIM
- proposer des orientations stratégiques et d'éventuels ajustements de la SNIM.

La CNFI a organisé la première réunion de constitution du CP SNIM en octobre 2018 ayant porté sur le contenu du décret de nomination de ses membres. Le CP SNIM est déjà opérationnel en attendant la sortie officielle dudit décret.

4. Lancement officiel de la SNIM

Le mois de novembre 2018 a été marqué par le lancement officiel de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière à Madagascar SNIM 2018-2022. Cette stratégie a pour vision d'améliorer l'accès aux services financiers de la population malagasy en augmentant le nombre d'adultes ayant accès à ces services de 29% en 2016 à 45% en 2022.

5. Lancement officiel du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM)

Un accord de crédit a été conclu entre Madagascar et l'IDA (Banque Mondiale) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM) pour un montant de 31,6 millions de DTS soit environ 45 millions de dollars US. Le Projet a été mis en vigueur en septembre 2018 et a été lancé officiellement un mois plus tard. La date de clôture du projet est prévue en juillet 2022.

Le PIFM a pour objectif de promouvoir l'inclusion financière des individus et des micro, moyennes et petites entreprises (MPME) à travers la mise en œuvre de quatre composantes :

- Numérisation des transactions pour accroître l'usage des comptes de transaction
- Accès au crédit pour les MPME
- Gestion de projet et évaluation d'impact
- Eventualité d'intervention d'urgence

Une Unité d'Exécution du Projet a été mise en place sous la supervision de la Direction des Opérations Financières à travers la CNFI.

IV. PERSPECTIVES 2019

Pour l'année 2019, s'affichent dans les priorités de la CNFI :

- Le suivi-évaluation effectif de la SNIM 2018 – 2022,
- La mise en place des groupes de travail prévus par la SNIM,
- La promotion des activités des groupes d'épargne,
- Le lancement du site web de l'inclusion financière,
- La promotion de l'éducation financière.

1. Suivi-évaluation effective de la SNIM 2018 – 2022

Le suivi-évaluation constitue un grand défi pour la SNIM 2018-2022. Il s'agira surtout pour l'année 2019 de développer les outils de suivi, de définir la méthodologie de suivi évaluation, de développer un nouveau outil de gestion de la base de données de l'inclusion financière et d'élaborer le premier rapport de mise en œuvre de la SNIM.

L'année 2019 sera également marquée par les premières collectes de données auprès des institutions financières autres que IMF.

2. Mise en place des groupes de travail prévus par la SNIM

Comme prévu dans la stratégie, des groupes de travail vont être mis en place soit à la demande du Comité de Pilotage de la SNIM, soit à la demande de la CNFI, en cas de besoin et suivant les priorités préconisées par le plan d'actions de la SNIM.

3. La promotion des activités des groupes d'épargne

Les groupes d'épargne sont reconnus en tant que moyens pour les populations vulnérables exclues de tout système financier formel d'avoir accès aux services non financiers (éducation financière et gestion de groupe) et services financiers de base (épargne et crédit). L'année 2019 sera marquée par la promotion des activités des groupes d'épargne en mettant l'accent sur l'identification des promoteurs et des groupes d'épargne existant via le Réseau des Promoteurs de Groupes d'Épargne à Madagascar (RPGEM), prévue dans la SNIM, et sur la mise en relation des groupes d'épargne avec les institutions financières formelles telles que banques, IMF et Opérateurs de monnaie mobile.

4. Lancement du site web de l'inclusion financière

Le site officiel de l'inclusion financière à Madagascar, www.mada.inclusionfin.mg géré au niveau de la CNFI remplacera le site web de la microfinance www.madamicrofinance.mg.

Le défi est de rendre le site dynamique, à jour et disponible.

5. Promotion de l'éducation financière

Les campagnes d'éducation financière seront poursuivies en 2019. Seront mis en avant l'intégration de l'éducation financière dans le programme scolaire et le diagnostic de l'état des lieux de l'éducation financière au niveau national. Il est également prévu d'élaborer le document cadre/stratégique d'éducation financière à Madagascar.

